



Délibération
N° 2023-043

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

OBJET : DEMANDES DE SUBVENTION : REQUALIFICATION – REDYNAMISATION DE SAN MARTINU – PHASE 1A : VOLET ÉCONOMIQUE : AMÉNAGEMENT D'UN COMMERCE

Date de la convocation : 10/10/2023

SEANCE DU 18 OCTOBRE 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS et le dix huit octobre à dix sept heures trente

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

Présents : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme FILIPPI Augusta, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. SIGURANI Olivier.

Absents :

M. SCANIGLIA Didier, M. ROSSI Alain, M. PATRONE Etienne, M. CORMAT René-Pierre, Mme NATALI Emmanuelle, M. GRAZIANI Jean-Charles.

M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à M. BERTRAND Michel,
Mme LORENZI Thérèse a donné pouvoir à Mme CASANOVA Nicole,
M. COVILLI Pierre-Antoine a donné pouvoir à M. LEONARDI Bernard,
M. REVELLI Hervé a donné pouvoir à Mme PADOVANI Marie-Hélène,
Mme MINICUCCI Audrey a donné pouvoir à M. SIGURANI Olivier.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 23	Présents : 12	Absents : 6	Représentés : 5
--	------------------	---------------	-------------	-----------------

Mme FORNESI Marie-Dominique a été nommée secrétaire.

Madame la Présidente rappelle le programme de revitalisation du village, dont un volet central est le volet économique. On pourra constater que depuis début septembre, c'est fini, il n'y a plus de commerce, plus possible de prendre un café, si ce n'est celui qui est offert par Patricia à la Poste-Mairie Annexe, ou dans le local associatif à ses heures d'activité.

La Commune vise fortement sur le volet économique et social pour revitaliser le village. Il est urgent désormais d'offrir à la population un espace où il est possible de se retrouver pour échanger, consommer des produits locaux, se restaurer toute l'année avec ses amis ou sa famille, ou encore, avoir à proximité des produits de première nécessité ce qui éviterait certains déplacements pour faire les courses.

C'est le programme qui vous est proposé, programme dont le coût est estimé à 667 000 euros. Il comporte la réfection complète du rdc de la bâtisse U San Martinu, la dalle supérieure doit être totalement refaite, mais également une intervention importante sur la toiture. Il s'agira également d'aménager une partie des VRD pour garantir la disponibilité en termes de stationnement.



Il est proposé de solliciter l'État à hauteur de 40% et la CAB à hauteur de 10% au titre du Fonds de concours, 30% de l'aide ayant déjà été accordée par l'ADEC au titre du programme PROSSIMA.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

- Approuve le programme,
- Autorise Madame le Maire à solliciter les aides susvisées
- Fixe ainsi le plan de financement

Opération : U San Martinu - redynamisation du village - phase 1a : Commerce	Montant HT	taux
Collectivité de Corse-ADEC - Prossima	200 000.00 €	30%
Etat	266 800.00 €	40%
CAB- fonds de concours	66 700.00 €	10%
commune	133 400.00 €	20%
total	667 000.00 €	100%

- Autorise Madame le Maire à signer toute pièce concernant ce dossier, et si besoin à adapter le plan de financement en sollicitant d'autres partenaires
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023- Opération 20-01- APCP 2023-03-2001 U San Martinu

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Madame Marie-Hélène PADOVANI

